



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la SÉANCE ORDONNAIRE du Conseil d'établissement – École La Roseraie
tenue le **27 avril 2022** en présence à l'école La Roseraie.

Sont présents :

- Salvatore Mancini, Président et représentant au comité de parents
- Caroline Bourque, Vice-présidente, substitut au comité de parents
- Julie Gagnon, Membre parent
- Julie Geoffrion, Membre parent
- Julie Champagne, Membre parent
- Marie-Ève Cusson, Membre représentant du personnel enseignant
- Benoit Denault, Membre représentant du personnel enseignant
- Isabelle Bachand, Membre représentant du personnel enseignant
- Élane Rebts, Membre représentant du personnel de soutien
- Marie-Ange Cyr, Membre représentant du personnel de soutien
- Nancy Marshall, Directrice de l'école
- Éliane Fréchette, secrétaire de la rencontre

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18h35, Salvatore Mancini, président, constate que nous avons quorum, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Mancini présente l'ordre du jour.

Mme Marshall demande l'ajout du point 7.3 – ajout d'une sortie scolaire (approbation).

Il est proposé par Mme Bourque, appuyé par Mme Gagnon, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 MARS 2022

Mme Bachand précise qu'au point 4 du dernier procès-verbal, c'est Mme Bourque qui a demandé une précision sur les détecteurs de CO₂ et c'est M. Mancini qui a posé les questions sur le service aux dineurs. C'est aussi Mme Bourque qui a demandé le nom de la compagnie de photographie.

Il est proposé par Mme Cusson, appuyé par Mme Geoffrion, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2022 avec les modifications suggérées.

CE-21-22-57

Adopté à l'unanimité

4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2022

- Mme Cusson demande si la date de la prise des photos scolaires, soit le 6 septembre, est confirmée. Mme Marshall le confirme en ajoutant qu'elle possède la confirmation par écrit.
- Mme Bourque demande des précisions sur les activités tenues par la caisse Desjardins. Mme Cusson répond à cette demande en expliquant qu'elle a fait venir une représentante de Desjardins pour que ses élèves puissent profiter de l'activité d'éducation en économie. Elle explique qu'il s'agit d'une activité où les enfants doivent découper des items représentés par des images sur une feuille de papier avec un prix et les élèves doivent faire un budget. Mme Cusson ajoute qu'elle a bien reçu le 100\$ fournit par Desjardins chaque fois que l'activité est donnée et va utiliser ce montant pour un projet avec sa classe sur les cochons d'inde. Elle ajoute que la représentante de Desjardins a présenté des vidéos et que les élèves ont apprécié l'activité.
- Mme Marshall explique qu'elle a reçu un sondage sur les détecteurs de CO₂ et qu'elle en a profité pour déclarer les 5 locaux qui avaient des anomalies en lien avec la lecture du CO₂.

5 MOT DU PRÉSIDENT

5.1 Nos dernières rencontres

- M. Mancini explique que le conseil d'établissement devait réviser les règles de fonctionnement du service de garde lors de la présente rencontre, cependant la personne qui était chargée de travailler sur le document en lien avec ce sujet était en congé de maladie et n'a pas pu terminer le document à temps. Ce point sera donc reporté à la prochaine rencontre.

- Mme Marshall explique que les enseignants sont en train de réfléchir au matériel didactique pour l'an prochain. Elle ajoute que l'enseignante d'anglais envisage l'usage d'un cahier d'exercice pour les élèves l'année prochaine. Elle précise que la liste de fourniture scolaire ainsi que les cahiers d'exercices pour l'année scolaire prochaine seront choisis d'ici le 6 mai. Elle explique qu'elle fait toujours vérifier les listes de matériel avant de les envoyer aux parents, car certains items ne sont plus valides (ex : boîtes de mouchoirs, marque précises, etc.). Ce point ainsi que la liste de matériel seront présentés à la prochaine rencontre.

5.2 Révisions du Projet éducatif (en lien avec le PEVR)

M. Mancini explique qu'au niveau du centre de services, il est maintenant temps de réviser le plan d'engagement pour la réussite ainsi que le projet éducatif de l'école. Les membres du conseil d'établissement de l'année prochaine seront donc impliqués dans ce projet éducatif.

5.3 Projet de règlement modifiant les services de garde dans les milieux scolaires

M. Mancini explique qu'il est paru dans la gazette un projet de règlement qui actualisera les normes et les procédures relatives au milieu de la garde scolaire, au niveau du fonctionnement, des frais chargés aux parents, de la formation au niveau du personnel, etc. Il ajoute qu'il y aura une possible réforme dans la façon dont l'école facture les frais aux parents en terme de service régulier/bonifié.

6 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 1)

Aucun public.

7 POINTS DE DÉCISIONS

7.1 Dons pour la fête des finissants (Approbaton)

Mme Marshall explique que tous les dons reçus doivent être approuvés par le conseil d'établissement pour s'assurer que les dons vont dans le même sens que les valeurs de l'école. Elle demande d'approuver des dons pour les finissants. Il y a un comité en 6^e année (composé d'élèves et de parents bénévoles) qui a demandé des dons aux parents des élèves concernés pour la fête de fin d'année. L'école a reçu 2 fois 200\$ jusqu'à présent, et de ce que Mme Marshall a entendu, ce montant pourrait monter jusqu'à 1500\$, en incluant le montant amassé d'environ 700\$ par la vente des cannettes. Elle explique que l'album coûtera 10 à 15\$ par élève. S'il reste des sous, elle propose que l'école pourrait payer un repas ou quelque chose à grignoter lors de la fête pour les finissants. L'école voudrait donner à chacun de ceux-ci un beau diplôme, ce qui coûte aussi des sous. S'il reste de l'argent parmi les dons des parents, Mme Marshall propose de le faire tirer comme récompense lors de la

fête de fin d'année. Mme Marshall pense que l'école obtiendra entre 1000 \$ et 1500 \$. Certains parents sont déjà venus porter des chèques qui n'ont pas encore été comptabilisés. M. Benoit ajoute que dans ses souvenirs, ce budget s'élevait à seulement 500\$. Mme Bourque ajoute que depuis la vente des canettes, le budget pour la fête des finissants a augmenté et que le budget de l'année passée s'élevait à environ 1400 \$.

Il est proposé par Mme Bourque, appuyé par M. Denault, que le conseil d'établissement approuve les dons en lien avec la fête des finissants pour un montant de 1500\$.

CE-21-22-58 Approuvée à l'unanimité

7.2 Consultation des parents sur un enjeux touchant l'école (approbation sur une consultation – Membres parents seulement)

M. Mancini explique que les parents peuvent consulter les parents de l'école sur un sujet de leur choix. Par exemple, un projet particulier qui vise les saines habitudes de vie, l'engagement communautaire, le fonctionnement de l'école, etc. Ce pouvoir, de consulter les parents de l'école, est donné aux membres parents du conseil d'établissement de l'école. M. Mancini demande à tout le conseil s'il est intéressé à consulter les parents sur un sujet. Les membres en discutent.

Il est proposé par Mme Gagnon de ne pas consulter les parents pour le moment jusqu'à ce qu'un sujet soit pertinent.

CE-21-22-59 Adopté à l'unanimité des parents présents

7.3 Ajout d'une sortie scolaire (Approbation)

Mme Marshall propose d'ajouter une sortie éducative qui n'engendre pas de frais supplémentaires, où les enseignants seront appelés à marcher avec leurs élèves afin de se rendre au parc pour dîner avec les élèves. Cela se déroulerait en dehors des heures de cours, soit sur l'heure du midi. Mme Marshall demande si le conseil d'établissement accepte que certaines enseignantes aillent au parc pour faire cette sortie.

Il est proposé par Mme Champagne, appuyé par Mme Bachand, que les enseignants puissent faire une sortie sur l'heure du dîner avec des élèves d'ici la fin de l'année scolaire.

CE-21-22-60 Approuvée à l'unanimité

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 Brigadier scolaire au coin des rues Borry et Perrault (Information)

Mme Marshall explique qu'il y a des parents qui lui avait demandé son opinion par rapport au fait d'avoir un brigadier au coin des rues Borry et Perrault. Les parents avaient aussi abordé le conseil municipal de la ville. Ces derniers avaient constaté qu'il y avait beaucoup de circulation au coin de ces rues, Mme Marshall avait appuyé cette demande. Elle a écrit à

la ville pour leur en faire part à l'automne. Elle ajoute que la proposition n'a pas été retenue, car la ville en a conclu que ce n'était pas nécessaire pour le moment. Elle ajoute que s'il s'agit d'un enjeu important et que l'école voudrait vraiment un brigadier, le C.É. peut écrire une lettre à la ville, ce qui mettrait plus de poids à cette demande.

Les membres partagent leurs observations en lien avec ce sujet.

Mme Rebts demande si les policiers ne pourraient pas faire une intervention auprès des élèves en rapport à leur comportement lorsqu'ils traversent une rue afin de leur apprendre adéquatement.

8.2 Organisation scolaire 2022-2023 (Information)

Mme Marshall explique qu'en lien avec l'organisation scolaire de l'année prochaine, elle aimerait pouvoir confirmer le nombre de classes pour chaque niveau; cependant en ce moment il n'y a rien de certains et l'école va perdre environ 30 élèves, sachant qu'elle en compte présentement 299. Les directions se sont rencontrées mercredi dernier (20 avril) afin de discuter du nombre de groupe dans chaque niveau pour le secteur de vareennes. Mme Marshall ne peut donc pas confirmer lors de la présente rencontre le nombre de groupe de chaque niveau l'année prochaine. Mme Gagnon demande en quoi est liée cette baisse du nombre d'élèves. Mme Marshall explique que c'est à cause du nombre de naissance et qu'il n'y a pas eu de boom résidentiel, il y a simplement moins d'inscriptions en général.

8.3 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (Suivi)

M. Mancini explique que tous les membres du conseil d'établissement ont reçu un courriel demandant d'attester qu'ils ont fait les formations du d'établissement. Cette attestation ne concerne seulement que les nouveaux membres. M. Mancini explique que lors des rencontres du C.É., il essaye toujours de faire un lien avec les fiches formatives. Il ajoute que la date limite pour visionner les capsules est le 13 mai. Il y a de nouvelles capsules, donc même les anciens membres doivent les visionner.

8.4 Projet éducatif, plan d'action et plan de lutte à la violence et à l'intimidation (suivi)

Les séquences de lecture ont été mises en place. Mme Marshall explique que le CSSP a demandé de ne plus libérer les enseignants, car il y avait un manque de suppléants, donc les séquences ont dû cesser un moment. En mars, les séquences ont pu reprendre. Mme Marshall a ensuite reçu un autre courriel comme quoi il manquait encore de suppléants, donc les séquences de lecture ont dû cesser à nouveau. Elle n'est pas certaine que ces séquences se poursuivent cette année, car cela demande beaucoup d'organisation et de planification. L'école va essayer de reprendre cela à l'automne. Elle ajoute que ces séquences présentent une nouvelle façon de travailler et d'apprendre.

Concernant les garçons en écriture et en lecture, Mme Marshall explique qu'elle a ouvert des plans d'interventions pour certains élèves qui ont besoin d'adaptation.

Concernant le plan de lutte, les sous-groupes de travail avec l'éducatrice spécialisée ont commencé et il y a 3 sous-groupes pour gérer la colère et les émotions. Ce sera une séquence de 3 à 4 rencontres.

Il y a une nouvelle psychoéducatrice depuis 1 mois, Mme Joanie Beaulac, qui travaille avec l'éducatrice spécialisée. Elle a mis en place certaines choses et il y a plusieurs enjeux à prioriser.

8.5 Projet « Embellissement de la cour d'école » (Suivi)

Mme Marshall explique que c'est en juin que l'école saura si le montant de la mesure 50530 lui est attribuée. Mme Bourque a demandé à une organisation un montant de 25 000\$ et explique que l'école aura une réponse d'ici la fin septembre. Mme Marshall ajoute que l'école a bien reçu le don de Desjardins de 3000 \$ et que la commande pour installer le banc de l'amitié et l'arbre est passée aux ressources matérielles.

8.6 Consultation obligatoire des élèves (Suivi)

Mme Marshall présente le sondage en lien avec la consultation des élèves. Elle lit d'abord le préambule. Elle effectue ensuite les modifications qui lui sont suggérées par le conseil d'établissement. Ce sondage est envoyé aux parents le 28 avril.

Mme Marshall remercie et félicite le comité en charge du projet de la consultation obligatoire auprès des élèves, Mme Geoffrion et Mme Cyr.

8.7 Budget de l'école (suivi)

Mme Marshall présente les montants disponibles pour différents budgets de l'école ainsi que les montants restants.

- En lecture : 6 000 \$ étaient disponibles, il reste 710\$ à dépenser.
- Sorties et visites : 21 000\$ étaient disponibles, il reste 14 000\$.
- Milieux défavorisés: 1 100\$ étaient disponibles pour acheter des collations et repas aux élèves. Ce montant n'a pas encore été dépensé. Mme Marshall explique qu'elle a l'intention d'acheter des fruits afin d'offrir une collation spéciale aux élèves pour la fin de l'année.
- Cour vivante : 6 600\$ étaient disponibles. Ce montant peut couvrir l'animation de jeux sur la cour, l'achat de matériel en lien avec ce sujet et l'organisation de jeux. Mme Marshall a fait une demande afin d'organiser une activité d'animation il y a deux semaines, cependant personne ne s'est proposé pour animer. M. Benoit a dressé une liste de matériel à acheter qui monte à 1 600\$.
- Bien être à l'école : 4 700\$ étaient disponibles. 130\$ ont été utilisés lors de la semaine du personnel. Il y a des activités à venir, comme la visite d'un magicien et d'un conférencier qui viendrait parler de persévérance (reste à confirmer, il coûte 2

500\$ pour 45 minutes). 600 à 800 \$ pourraient être utilisés pour permettre aux élèves d'aller manger une crème glacée en fin d'année au diable blanc.

- Budget pour le conseil d'établissement : 356\$ sont disponibles et seront probablement utilisés pour organiser une soirée à la fin de l'année scolaire.
- Fond à destination spécial : 19 775\$ sont disponibles, cependant Mme Marshall n'est pas sûre de la provenance de ce montant et il reste encore des questionnements en lien avec ce montant. Elle ajoute qu'elle rencontre bientôt son agente et va lui poser des questions en lien avec ce poste budgétaire.

8.8 Parole à l'OPP

Mme Bourque explique qu'elle pense arrêter le projet de vente de canettes vers la fin mai. Concernant le *Party hot-dog*, il ne semble pas avoir de personnes pour mener ce projet, alors il n'aura probablement pas lieu. Elle ajoute que l'activité de la vente de livres usagés n'est pas encore confirmée, Mme Bourque pourra confirmer cela au prochain conseil d'établissement.

8.9 Paroles aux enseignants

- M. Denault explique que le dernier tournoi de Basketball a lieu le vendredi 29 avril et que celui de vendredi le 22 avril a bien été plaisant. Ces tournois se déroulent à Beloeil et il y a la possibilité de gagner une bannière RSEQ. Toutes les écoles primaires du centre de service peuvent participer à ces tournois.
- Le premier cycle a eu la visite d'une auteure qui a fait le tour des 4 classes du premier cycle.
- Lors de la journée de la terre, les élèves de première année ont nettoyé la cour d'école.
- Les enseignantes du 3^e cycle ont préparé une activité qui aura lieu le 6 mai, soit la course aux couleurs. Il s'agit de la 3^e activité en lien avec le fait de célébrer les réussites.
- Mme Marshall ajoute qu'elle va rencontrer le comité mode de vie pour discuter du projet sur la réussite, soit la rose, car il semble être gagnant et sera de retour l'année prochaine.
- Mme Cusson ajoute qu'ils ont reçu la visite des neuro-atomiques.

8.10 Parole aux représentants du service de garde

- Mme Rebts explique que les activités du mercredi au service de garde terminaient aujourd'hui soit le 27 avril. Elle ajoute que les élèves ont apprécié.

- La semaine du 9 au 13 mai, ce sera la semaine du service de garde, qui s'intitulera « le personnel du service de garde, un maillon essentiel ». Elle explique que les éducatrices aimeraient fabriquer une grande muraille pour que les élèves puissent écrire ce qu'ils trouvent le plus plaisant au service de garde; les parents pourront également y écrire.
- La prochaine journée pédagogique aura lieu le 24 mai prochain. Il s'agit d'activités dans la cour des grands, soit tout ce qui roule. Elle ajoute que pour la dernière journée pédagogique, ils aimeraient aller au parc safari.
- Mme Bourque remercie les représentants du service de garde pour leur beau travail.
- Mme Rebts ajoute que durant la semaine du service de garde, les enfants vont fabriquer des craies avec du plâtre.
- Mme champagne ajoute que son enfant ne va habituellement pas au service de garde, mais qu'il y va les mercredis afin d'assister aux activités du mercredi qu'il apprécie beaucoup.

8.11 Parole au représentant du comité de parents

- Processus de désignation des parents au CA (Conseil d'administration) du CSSP : Une seule candidature a été soumise pour le district 5. Madame Bao Trinh est élue par acclamation. Le poste demeure vacant pour le district 3. Un deuxième tour de mise en candidature sera donc ouvert à tous les représentants à compter du 19 avril prochain.
- Retour de consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 / Liste et actes des établissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2022-2023 : Les membres ont convenu de recommander à l'unanimité au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025, la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2022-2023, tel que présenté.
- Résolutions pour la participation à la Reconnaissance de l'engagement parental : La FCPQ a créé un nouveau programme pour souligner l'implication des parents au sein de la structure scolaire. Pour l'année 2021-2022, le comité de parents convient à l'unanimité de reconnaître les trois catégories de reconnaissance suivantes:
 - Reconnaissance Bronze (permet de nommer un lauréat par école du CSSP);
 - Reconnaissance Argent (permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du Comité de parents). Les membres proposent que le prix soit remis à Monsieur Normand Boisclair;
 - Reconnaissance l'Ordre (permet de proposer un parent possédant le leadership et l'implication soutenue et de grande qualité au Comité de sélection qui attribuera le prix). Les membres proposent la candidature de Monsieur Boisclair.

- Suivi sur la pièce de théâtre « Un parent presque parfait » : L'invitation à la pièce « Un parent presque parfait » du théâtre Parminou a été transmise aux parents par le Service des communications du CSSP. Deux représentations auront lieu, soit le 27 avril et le 26 mai.
- Colloque national 2022 – FCPQ / Confirmation des participants par tirage au sort : Les membres ont été avisés en début de réunion qu'un formulaire était disponible pour ceux intéressés à participer au Colloque. Les résultats du tirage au sort sont les suivants : Éric Capuano, Salvatore Mancini, Steve Patenaude, Marie-Ève Turcotte, David Gagnon et Stéphanie Laflamme.
- Modification au calendrier scolaire 2022-2023 : À titre informatif, les membres ont reçu une copie du calendrier scolaire 2022-2023 modifié. La journée pédagogique de force majeure prévue le mercredi 22 mars a été déplacée exceptionnellement au vendredi 24 mars.

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondance reçue (Néant)

Aucune correspondance reçue.

9.2 Parole aux membres

Aucun commentaire.

9.3 Date de la prochaine rencontre 18 mai 2022 (EN PRÉSENCE)

La prochaine rencontre se tiendra le 18 mai 2022 à 18h30 en présence à l'école.

10 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 2)

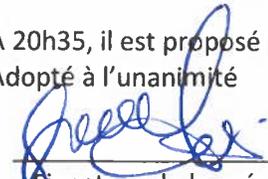
Aucun public.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h35, il est proposé par Mme Rebts, appuyé par Mme Geoffrion, de lever la séance.

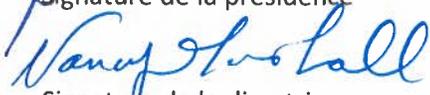
Adopté à l'unanimité

CE-21-22-61



 Signature de la présidence

3/06/2022
 Date


 Signature de la directrice

31 mai 2022
 Date

